

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.10.

Étranger, par an, fr. 2.00

Tous les abonnements partent du 1^{er} Janvier ; ceux souscrits dans le courant de l'année sont servis avec les numéros parus de l'exercice en cours.

• *On s'abonne sans frais à tous les bureaux de postes.*

SOMMAIRE :

- 1. Avis. — 2. Conseil fédéral — 3. Le médium Miller à Bruxelles. — 4. Dans le Hainaut. — 5. Revue des journaux en langue espagnole et italienne. — 6. Preuve métaphysique de l'existence de Dieu. — 7. Nécrologie. — Bibliographie.

Rédaction et Administration: 17, quai Sur-Meuse, Liège

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

- 1908 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUE, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, à Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, à Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, à Liège ; *Beyns*, à Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, à Jumet

Suppléants pour Liège : *Barhon, Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin, Vermerche*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; Secrétariat, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *F. Laloux* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Commissaires : *J. Closset, L. Wathelet, O. Houart*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F. S. L.

GROUPES FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séance d'études les dimanches à 4 heures. — *Bibliothèque de 400 volumes*, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. *Bibliothèque*, vente de livres spirites.

Cercle liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : rue Saint-Hubert, 4, à Liège. Séance d'études le dimanche à 6 h. *Bibliothèque*.

Cercle central Spirite, de Liège, fondé en 1907, dirigé par un Comité ; local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. *Bibliothèque*, séances d'études, le dimanche à 4 heures.

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 17, QUAI SUR-MEUSE, LIÈGE

ABONNEMENT :

BELGIQUE
par an, fr. 1,10.



ETRANGER
par an, fr. 2,00.

SOMMAIRE :

1. Avis. — 2. Conseil fédéral — 3. Le médium Miller à Bruxelles. — 4. Dans le Hainaut. — 5. Revue des journaux en langue espagnole et italienne. — 6. Preuve métaphysique de l'existence de Dieu. — 7. Nécrologie. — Bibliographie.

AVIS

Les personnes qui souscriront un abonnement au *Bulletin* pour 1909 recevront, à titre gracieux, les numéros jusqu'à la fin de l'année.

Tout membre qui procurera cinq abonnements recevra comme prime une superbe gravure en couleurs : *Jésus guérissant*.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité et le Conseil fédéral ont l'honneur d'informer les membres que l'Assemblée générale obligatoire de la Fédération aura lieu le Dimanche 25 Octobre, à 3 heures, au local, 12, rue Royale (Brasserie de l'Aigle).

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée ;
2. Reddition des comptes ;
3. Exécution des vœux du Congrès ;
4. Décision du Conseil fédéral ;
5. Examen de l'ordre du jour du Congrès de 1909 ;
6. Divers.

Nous espérons que vous vous ferez un devoir d'assister à cette réunion et nous vous prions d'agréer nos fraternelles salutations.

Le Secrétaire,
G. ARSOUZE,
Quai Sur-Meuse, 17.

Le Président,
J. FRAIKIN.

CONSEIL FÉDÉRAL

La réunion du Conseil fédéral de la F. S. L. a eu lieu le 20 Septembre, à 8 1/2 heures, sous la présidence de M. Jean Closset, remplaçant M. Fraikin, président, indisposé.

Étaient présents : les délégués de l'Union Spiritualiste de Liège ; de l'Union Spirite de Liège ; du Cercle central spirite de Liège : de l'Union Spirite de Seraing, de la Renaissance fraternelle de Verviers ; de l'Espérance de Poulseur, de la Vérité pour Tous, d'Oupeye ; du Cercle la Lumière de Liège, du Cercle Psychique de Herstal ; du Cercle d'Avancement de Liège ; du Cercle Science et Progrès de Seraing.

Les délégués des Disciples d'Allan Kardec de Beyne-Heusay, s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière réunion ayant été lu à l'Assemblée générale, le Conseil décide de ne pas en donner lecture.

L'ordre du jour porte : 1^o Renouvellement du Comité ; 2^o Cours de Spiritisme aux enfants ; 3^o Nomination de la Commission de Récolement pour 1908-1909 ; 4^o Ordre du jour de l'Assemblée générale d'octobre ; 5^o Divers.

1^o Le Conseil au bulletin secret, par 27 voix sur 29, renouvelle le mandat du Comité sortant et décide de nommer un trésorier-adjoint à la section des enterrements.

2^o Il est décidé que, conformément au vœu voté par le Congrès de Liège : « Les groupes qui le pourraient, doivent immédiatement organiser les Cours de Spiritisme pour les enfants de leur groupe. »

Une discussion s'engage sur le point de savoir quel livre on donnera aux enfants.

Le Secrétaire dit que, sur la proposition du Comité de Liège, le Comité de la F. S. B. met en concours (prix 250 fr.) un livre destiné à l'instruction des enfants, des adultes et des nouveaux adeptes ; mais, en attendant que ce livre soit composé et imprimé, il est de toute nécessité d'en choisir un parmi ceux déjà édités, afin de commencer les cours le plus tôt possible.

Après un débat assez long, le Conseil décide que le Comité pourra, si les groupes s'engagent moralement à prendre un certain nombre d'exemplaires et si ce nombre arrive à être assez élevé, faire réimprimer celui qui serait le mieux approprié aux enfants.

Le 5 Octobre, tous les délégués devront faire connaître au Secrétariat, le nombre d'exemplaires que le groupe s'engage à prendre.

Il est décidé qu'un ou plusieurs concours seraient organisés et que les pères qui feraient eux-mêmes l'instruction de leurs enfants, doivent se faire inscrire pour qu'ils puissent prendre part aux concours.

3° Le Comité nomme la Commission de récolement ; sont nommés : MM. J. Braive, Collard, C. Depretz, L. Wathélet, J. Walthery.

4° L'ordre du jour pour l'Assemblée générale est arrêté comme suit : 1° Lecture du procès-verbal de la dernière année ; 2° Reddition des comptes ; 3° Exécution des vœux du Congrès ; 4° Décisions du Conseil fédéral ; 5° Examen de l'ordre du jour du Congrès de 1909 ; 6° Divers.

Le Conseil s'occupe de l'organisation des Bibliothèques Spiritiques dans les communes où il n'y a pas de groupe.

Les délégués devront dans le délai d'un mois, faire connaître le nom des membres de leur groupe qui veulent tenir ces Bibliothèques.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire fédéral,
G. Arsouze.

LES MATÉRIALISATIONS D'ESPRITS

LE MÉDIUM MILLER A BRUXELLES

On se rappelle les célèbres paroles prononcées par William Crookes : *Je ne dis pas que cela peut être, je dis que cela est* au sujet des phénomènes du Spiritisme. Mais celui qui n'a pas encore eu le bonheur d'assister à des séances de matérialisation ne pourrait comprendre encore à quelles preuves, à quelles forces a obéi le grand savant pour oser ainsi affronter d'une façon aussi grandiose la science officielle et matérialiste.

C'est le mercredi 17 septembre que je fus invité à assister à la séance du médium Miller à Bruxelles, et si j'ai été très heureux d'avoir pu accepter cette offre, je le suis encore plus quand je puis apprendre aux lecteurs du *Bulletin Spirite* les phénomènes qui se sont déroulés sous mes yeux.

Parmi les assistants, nous remarquons M. le chevalier Le Clément de Saint-Marcq, le docteur Van Velsen, MM. D'Arsac, du *Soir* ; Delville, du *Petit Bleu* ; des délégués des groupes d'études psychiques d'Anvers, Bruxelles, Charleroi, Mons et Liège.

Dix places avaient été réservées à ces derniers. Nous remarquons MM. Fraikin, Arsouze, Closset, du Comité fédéral ; Henrion, président du Cercle central spirite de Liège ; Faignaux, de l'Union Spirite de Liège ; Casterman, de l'Espérance de Poulseur ; Hobben, de l'Union Spiritualiste de Liège ; Cabolet et Laloux, du *Bulletin Spirite* de Liège ; Herman, du Cercle d'Études psychiques de Herstal ; plus M. Collard, correspondant du journal *La Meuse* (voir *La Meuse* rose du 28 septembre) et M^{mes} Fraikin et Arsouze.

La salle des séances se trouve au-dessus d'un café situé à Saint-Josse, faubourg de Bruxelles ; elle est partagée en deux par des draperies noires qui permettent d'obtenir l'obscurité la plus complète.

Dans un coin de la salle se trouve le cabinet formé par des rideaux noirs et qui est le lieu où les phénomènes ont leur siège de production.

Les assistants font avant la séance un examen scrupuleux du cabinet et de la salle.

Les rideaux sont tournés et retournés de tous côtés, les murs et le plancher sont examinés. Rien d'anormal, tout y est simple et rien de suspect n'est constaté.

Le médium Miller, d'une belle corpulence, donne l'impression de la franchise et de la loyauté. Et il est bon de le dire ici, le dévouement dont il fait preuve, le place déjà dans la situation des célébrités médianimiques.

Comme toujours, aux séances de Miller, on peut les diviser en deux parties : 1^o Celle où les phénomènes se produisent, le médium étant parmi les assistants ; 2^o Celle où le médium se trouve dans le cabinet ; dans cette partie de la séance, les esprits atteignent la matérialisation complète.

On fait l'obscurité complète, mais le médium réclame le pénombre, ce qui permet encore aux assistants de se voir à distance.

Près du cabinet se trouve le médium et à côté M. Le Clément de Saint-Marcq et M. Darsac. Les assistants sont alignés en demi cercle autour du cabinet.

M. Le Clément qui préside recommande le calme et le recueillement et donne encore d'autres conseils à suivre pour la bonne marche de la séance. Il prie les assistants de ne point user de magnétisme ou tout autre moyen, ne point discuter surtout les communications des esprits qui viendront s'annoncer, de ne pas interroger ni toucher les esprits sans y être invité par eux. Il fait une évocation sublime dans laquelle il remercie ceux qui nous voient et que nous ne voyons pas, pour les preuves qu'ils vont nous apporter de l'existence de l'âme et sa survivance après la mort du corps.

Le médium fait enlever un fauteuil qu'on avait placé à son intention dans le cabinet, il prend dans l'assistance une chaise restée inoccupée et vient se placer près de M. Le Clément. Alors commence la séance.

Un silence relatif se fait et après quelques minutes, tous les assistants disent sentir un parfum assez prononcé de rose et de santal.

Une forme lumineuse apparaît. Elle se développe, on reconnaît un bras lumineux, bien visible, qui va se placer, puis

se fondre près de MM. Le Clément et Darsac. Aussitôt après, une tâche lumineuse apparaît, se balançant sur le rideau noir. Elle se développe et acquiert la forme d'un enfant, puis disparaît.

Des coups sont frappés dans le cabinet, puis le fantôme se reforme ; après un court instant on entend la petite forme blanche prononcer les mots : « Maman, maman, maman. On aperçoit aussi l'apparition vouloir se détacher du rideau pour avancer vers une certaine personne à droite. A la demande de son nom, elle répond : iette, iette.

M^{me} Fraikin, de Liège, interroge la petite forme : « Est-ce bien vous Yè-yette ? » M^{me} Fraikin s'avance quelque peu et reste un instant à genoux pour être à la hauteur de l'apparition de l'enfant.

Elle lui demande : « Est-ce bien vous la petite Juliette T. ? » La forme disparaît et frappe trois coups pour dire oui. D'autres coups sont encore frappés dans la suite, à l'intérieur du cabinet, en signe d'affirmation.

Betsy invite l'assistance à faire la chaîne, l'apparition se reforme et M^{me} Fraikin l'appelle avec douceur : « Viens ma petite Yè-yette, viens près de moi, viens m'embrasser... me reconnais-tu maintenant ? » et l'enfant vient embrasser M^{me} Fraikin. Tous ses gestes sont visibles et le bruit du baiser donné par l'esprit a été entendu par toute l'assistance. Je me trouvais, en ce moment, à un mètre de l'apparition. L'émotion a été grande parmi l'assistance quand cette première preuve de l'immortalité fut donnée. La petite Juliette, nous dit M^{me} Fraikin, est la fille d'une dame inconsolable, M^{me} T. Elle est morte à la suite d'une terrible maladie il y a six ans. Cette apparition dissoute, une nouvelle se forme, qui donne le nom de Joseph Van Gouten.

Une dame affirme avoir connu Van Gouten, mais ne peut certifier que c'est bien l'apparition qui vient de se produire, la matérialisation ayant été incomplète. Des courants de fluides chauds circulent dans la salle.

Une nouvelle boule blanche apparaît. Elle se développe et flotte sur le rideau, mais ne parvient pas à se former. Betsy

souffle le nom de Sophie Weber. Elle avait épousé un homme appartenant au service de la police. On ne peut obtenir le nom de son mari.

Tout aussitôt le rideau s'agite très fortement et découvre un bras tendu, la main s'agite de toute manière, se balance à l'extérieur du rideau de droite et de gauche. Cette forme très intéressante est l'objet de l'admiration de toute l'assistance.

A ce moment Betzy, qui est le guide qui dirige les séances, réclame le médium dans le cabinet ; alors commence la deuxième partie.

Une visite minutieuse a lieu dans le cabinet ; y pénètrent : MM. Fraikin, Darsac, Collard et moi-même ; tout est bien en règle, absolument rien de suspect.

Après cette visite le médium pénètre avec sa chaise dans le cabinet. On peut parler, dit Betzy, mais ne pas penser à ce qui pourrait se faire dans le cabinet, afin de ne pas influencer le travail des invisibles. Elle demande aussi qu'on fasse un peu plus de lumière. On se reconnaît maintenant assez bien.

On perçoit un fort parfum de rose et de santal, ainsi que des courants fluidiques chauds.

L'assistance voit apparaître sur l'angle extérieur du cabinet, une petite boule blanchâtre qui devient de plus en plus lumineuse en descendant doucement vers le plancher. Betzy invite l'assistance à chanter, puis, subissant l'entraînement du chant, la boule se développe et prend la forme humaine. Ses traits se précisent de plus en plus et on reconnaît bientôt une femme enveloppée de voiles blancs et ayant comme un bandeau lumineux sur le front. Après quelques mouvements faits devant nous, l'apparition dit : « Je suis Lilie Roberts. Est-ce que tout le monde peut me voir, est-ce que vous êtes contents ? » elle va de droite à gauche pour bien se montrer. M. Fraikin, lui-même, reçoit une caresse sur la tête. Tout le monde admire cette apparition pleine de grâce et de simplicité. La matérialisation est très bien réussie et on se sent très vivement ému devant cette âme féminine qui semble être venue pour prouver la survie et l'immortalité.

Ah ! devant ce spectacle, combien devient troublant le problème de la vie et de la mort.

Cette apparition disparaît en se fondant dans le plancher. On ne voyait plus que la tête au ras du sol que l'on lui entendait toujours dire en anglais : *Good Night* (bonne nuit).

A ce moment MM. Tuytens et Werin, d'Anvers, demandent s'ils peuvent photographier.

Betsy répond de l'intérieur du cabinet qu'ils peuvent exposer des plaques, mais qu'il est défendu de faire de la lumière artificielle (magnesium), cela pourrait amener pour le médium des troubles sérieux et même la mort.

On place sur une chaise une série de plaques photographiques et quelques instants après, l'on voit les rideaux s'ouvrir et apparaître trois formes différentes de grandeur, enveloppées dans des draperies blanches, le front ceint de bandeaux lumineux : l'une donne le nom de Katte Fox, puis les trois matérialisations de celles qui furent les premiers médiums qui obtinrent des manifestations physiques en Amérique, disparaissent subitement.

La voix de Betsy demande que l'on fasse la chaîne.

Une nouvelle apparition se montre : elle dit s'appeler « Effle Déane » ; elle se meut avec aisance, elle avance vers M. Le Clément et de sa main, couleur foncée et presque transparente, lui enlève son pince-nez ; ce mouvement que M. Le Clément avait remarqué et dont il nous avait averti fut bien observé par toute l'assistance et grande fut la satisfaction de l'esprit quand il parvint à son but.

M. Le Clément, tout en se déclarant satisfait, remercia l'esprit au nom de tous.

Sur la demande de Betsy de chanter, on entonne doucement « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille », de Grétry, et une forme blanche se développe, c'est Angèle Marchand.

Elle annonce que le médium va se produire en même temps qu'elle, aussitôt le rideau s'écarte et laisse voir le médium à côté de l'apparition. Cette apparition disparue, Betsy invite l'assistance à faire la chaîne, une forme blanche apparaît, elle se développe et se précise instantanément sur le côté droit du rideau. Je me trouve à deux mètres de ce corps fluïdique.

Un assistant, peut-être sans le vouloir, avance la main vers l'apparition qui, subitement se dissout et va se reformer du côté gauche dans la même forme, même costume, même

physionomie. Il prie certaine personne de droite d'observer les recommandations qui ont été faites et de ne pas toucher les apparitions sans le consentement de celles-ci.

C'est le docteur Benton qui parle en anglais d'une voix de basse, mais claire et sonore. La prononciation est lente et nette, c'est presque un charme de l'entendre causer. Il dit que dans sa dernière incarnation il était pasteur méthodiste, puis spiritualiste, mais il a connu les religions de l'Inde.

Il était Américain de l'Inde, né à l'Arkansas, et n'a pas vécu aux Indes. Il parle, en anglais, longuement de la divinité et du Spiritualisme.

Il dit que si la vie de l'au-delà n'existait pas, la vie terrestre n'aurait pas sa raison d'être et qu'il serait préférable de se suicider, tandis que le suicide prépare à l'âme humaine de terribles châtimens ; si ceux qui se suicident les connaissaient, ils auraient horreur de cette action.

M. Tuytens, délégué d'Anvers, qui remplit le rôle d'interprète, demande à l'esprit si le Spiritisme tel que nous le pratiquons, est vrai. Le D^r Benton répond oui ; nous sommes dans la vérité. Il fait un éloge très vif du Spiritisme.

L'esprit s'excuse de ne pouvoir parler français, mais il promet de faire son possible pour le savoir, afin de pouvoir converser en notre langue. L'année prochaine il promet de venir avec le médium en Belgique.

On remercie le D^r Benton des instructions qu'ils nous a données et de son enseignement réconfortant, puis il disparaît en nous disant au revoir.

Mais le rideau s'agite de nouveau « c'est encore moi, le D^r Benton » dit la nouvelle apparition, que tous reconnaissent. Je reviendrai, nous dit-il, en Belgique, et tacherai de faire mieux encore. Le médium était très fatigué par suite de son voyage et les conditions magnétiques de l'assistance, auraient pu être meilleures ; puis il disparaît.

Alors, un spectacle curieux s'offre à notre vue. Une main lumineuse aux contours très fins, se meut à une hauteur, sur l'extérieur des rideaux, dont parfois elle se détache.

Du rideau droit elle va au rideau gauche, se tournant et se retournant dans toutes les positions, puis on entend la voix de

Betsy. Chantez, dit-elle. Un assistant entonne « Frère Jacques » plus gai que la musique de Grétry, et, par cela, convenant mieux à la gaieté habituelle de Betsy.

La stupéfaction est grande, car on entend distinctement la voix de soprano de Betsy.

La voix est claire, sonore, et

Ding, dong, dong,

fait mieux ressortir encore la voix mystérieuse qui a voulu ainsi nous accompagner.

Une conversation s'engage avec la nouvelle apparition de Betsy, on la félicite des progrès qu'elle a faits en français.

« Moi, pas beaucoup parler français, » dit-elle.

Je lui demande comment elle a pu apprendre à parler notre langue : « Moi, parlais un peu quand j'étais comme vous ». Etes-vous restée en France ? « Non, dit-elle, j'habitais la Louisiane et parlais un peu français, mais très peu. »

Elle disparaît alors subitement. Mais, tout-à-coup, elle réapparaît, se balançant à l'extérieur du rideau de droite.

« Voyez, dit-elle, comme je suis légère, je ne marche pas, je vole. M. Fraikin insiste pour une nouvelle expérience et Betsy s'élève, descend, se relève et descend encore. Elle laisse entendre un rire qui lui est tout particulier.

On félicite Betsy des efforts qu'elle a déployés pour montrer l'existence de l'âme après la mort.

Je reviendrai, dit-elle, l'an prochain. Nous n'avons pu faire plus, le médium était fatigué... sept heures de train, s'exclame-t-elle, mais nous reviendrons et ferons plus encore, au moins 4 séances.

Elle nous salue et nous dit : « Au revoir, » en nous annonçant que la séance était terminée. A ce moment, le médium est projeté hors du cabinet en même temps que rentre la forme blanche de Betsy.

Le médium sort de la transe et il est félicité et remercié chaleureusement par ceux qui emportent un souvenir inoubliable de cette mémorable séance.

Il est 10 1/2 heures quand nous nous séparons.

G. CABOLET.

Dans le Hainaut

On nous annonce un changement radical dans la section Spirite régionale du Hainaut.

A Charleroi un nouveau Comité est en fonction depuis le 13 Septembre dernier. Il est composé de : MM. J. Van Geebergen, président, J. Suain, vice-président, A. Evrard, secrétaire, E. Dumont, trésorier ; Secrétaires-adjoints : E. Lefebvre et J. Bodart ; trésorier-adjoint, X. Materne ; Bibliothécaire, Massart ; Commissaires : Tous les chefs de groupes affiliés : MM. Courtin, Dujacquier, Roussingault, Ducène, Malfert, d'Hauwer, Suzan, Bautry.

Le Centre sera organisé sur les mêmes bases endéans les trois mois.

De plus, il a été créé pour le Hainaut et le Brabant, un nouvel organe : *L'Ere nouvelle*, qui desservira tous les groupes Spirités des deux provinces.

Nous souhaitons bonne chance au nouveau confrère dont nous sommes assurés du succès.

G. A.

REVUE EN LANGUE ESPAGNOLE

Songes Prophétiques

Tout le monde croit à la réalité des songes prophétiques, que les humains peuvent avoir dans certaines circonstances. La revue chilienne *Rivista de Estudios Pisiquicos*, en rappelle quelques-uns bien caractérisés.

— Une dame, qui habitait Philadelphie, en Amérique, rêva un jour qu'elle voyait son fils écrasé dans une rue de New-York, ou il s'était rendu pour ses affaires. Pour calmer ses craintes, la dame prit le train pour New-York, et en sortant de la gare, vit un rassemblement, s'approcha et reconnut son fils étendu par terre, écrasé par un tramway.

— Une dame, qui habitait Saïgon, en Cochinchine, devait faire un voyage sur une canonnière de l'Etat, qui desservait plusieurs points de l'intérieur du pays. Toute la nuit, la dame rêva, mort et incendie. Pendant le voyage de la canonnière, la chaudière de celle-ci fit explosion et la passagère reçut de terribles brûlures qui causèrent sa mort.

— Un homme songe qu'il est attaqué d'apoplexie, et trois jours après meurt d'une congestion cérébrale.

— Une jeune fille rêve qu'un serpent la mord au sein : elle meurt d'un cancer quelques temps après.

Revista de Estudios Psiquicos.

* * *

Le Tambour de Cortachy-Castle

En Écosse, les habitants sont convaincus, qu'un peu avant la mort d'un des comtes de la Famille de *Airlie*, un tambour fantôme apparaît dans le domaine de *Cortachy-Castle* et bat l'alarme.

Au XV^{me} siècle, un tambour, ayant offensé le Lord son maître, fut précipité du haut d'une tour élevée ; n'ayant pu, malgré ses supplications, être gracié, il menaçait le Lord en lui disant qu'il se ferait entendre éternellement à tous ses descendants. Quand un comte ou une comtesse d'*Airlie* va mourir, le tambour apparaît et bat l'alarme, et le son de l'instrument est entendu, non seulement du comte ou de la comtesse, mais de tous les gens du castel.

En 1845, une dame invitée au château de *Cortachy*, entendit le son d'un tambour, elle fut étonnée, sachant bien qu'il n'y avait dans le castel, aucun instrument, elle demanda donc qui battait le tambour d'alarme, qu'elle venait d'en entendre le son. A ces paroles, le comte d'*Airlie* pâlit mortellement, et la comtesse ressentit une telle terreur, qu'elle ne pu la dissimuler, tout le château fut atterré.

Une semaine après, la comtesse d'*Airlie* exhalait le dernier soupir.

Quelques années après, un jeune homme appartenant à l'aristocratie anglaise, fut invité par le Lord d'*Airlie* à une chasse en *Fulchon* ; une nuit il entendit un tambour qui battait l'alarme et demanda au comte :

« Pourquoi ce tambour bat-il au feu ? » Le comte, très pâle, répondit : « Silence ! » ce fut sa seule réponse. Une semaine après, le comte d'*Airlie* rendait son âme à Dieu.

En 1901, Lord *Airlie*, capitaine au 12^e régiment de lanciers, au moment de quitter le château de *Cortachy* pour aller faire la guerre au Transvaal, entendit un large bruit de tambour qui impressionna fortement ceux qui l'entendirent, lesquels ne savaient ce que cela signifiait ; le comte quoique connaissant l'histoire lugubre du tambour-fantôme, n'y accorda aucune importance ; quelques temps après, Lord *Airlie* mourait, tué par les balles des Boërs, au combat d'*Elandslaagt*.

(De la *Voz de la Verdad*.)

REVUE EN LANGUE ITALIENNE

Une séance à bord.

Ce qui n'avait jamais été fait jusque maintenant, une séance de Spiritisme à bord d'un navire *Le Campania*, en voici un court résumé. Cette séance fut tenue dans un des salons du *Campania*.

Après l'invocation d'usage, une petite table à trois pieds se mit à se balancer de ci de là, l'entité, invitée à se manifester de façon à éviter toute équivoque, donna immédiatement des *raps* dans le milieu de la table, demanda l'obscurité et donna le nom de *Maltéo Renato Imbriano*, et pour le prouver donna quelques briles d'un discours prononcé par lui-même, à la Chambre des députés. La lampe électrique fut rallumée, et l'on trouva sur la table une carte écrite d'une matière bleu d'azur. L'on éteignit encore, et cette fois, quand on ralluma quelques temps après, l'on trouva sur la table, des apports consistants en un volume en prose, une lettre, un chandelier massif, assez pesant, et une petite boîte contenant du sulfate de zinc. Toutes ces choses se trouvaient dans la cabine d'un des assistants, cabine fermée à clé, au moment de la séance. Comme les assistants insistaient pour avoir des apports de fleurs, l'on trouva un grand carton portant une figure de femme, et deux cartes postales, représentant une femme et des fleurs. Ces objets se trouvaient dans une cabine occupée par deux personnes qui, interrogées, affirmèrent n'avoir rien vu et rien entendu. L'obscurité faite, l'on pria l'esprit de remettre tout en place ; pendant cette opération, une lueur azurée se montra dans la salle ; la lampe rallumée, tout avait disparu. En revanche l'entité apporta peu après un produit pharmaceutique tellement violent, que les assistants en attrapèrent mal de tête, l'esprit fit encore vibrer une sonnette et un piano et déposa sur ce dernier un magnifique candélabre en bronze, de plus, les réponses aux demandes des assistants étaient écrites en caractères bleu d'azur. Un autre esprit se présenta alors, toujours à l'aide de la table, donna tous les renseignements qu'on voulut concernant son identité et fut formellement reconnu.

Étaient présents à cette séance : un officier du navire, un docteur, un avocat et plusieurs autres personnes de qualités ; tous furent unanimes à signer le procès-verbal de la séance et se déclarèrent pleinement satisfait des résultats obtenus. Ajoutons pour finir, que les précautions contre la fraude étaient sévères ; on avait jusqu'à mis des gardiens aux portes.

(De *Luce e Ombra*.)

F. Laloux

Preuves métaphysiques de l'existence de Dieu

Nous ne pouvons juger notre raison et, cependant, nous jugeons tout par elle et avec elle.

Nous ne connaissons pas la Vérité, et nous la cherchons naturellement, au moyen d'une lumière que Dieu a mise dans chacun de nous, et qui sert de guide à notre pensée et à notre observation. Il existe encore en dedans de nous des vérités que nous n'avons pas encore cherchées, mais qui sont toujours à la base de notre existence sociale.

Les vérités inspirent le contentement de soi-même où bien le remords.

Toutes ces idées, dont le fond nous apparaît clair et précis, sont admises par notre raison et forment la base de notre perfectionnement et du progrès de tous.

Ainsi donc, nous pouvons dire que la liberté humaine commence dans la pensée et se développe avec elle, que la raison humaine ne peut chercher à se récuser sans se servir d'elle-même.

Quelle est la cause de ces lois ? Quel peut-être l'Être qui nous fait juger en liberté sur notre liberté, si ce n'est une Nature supérieure parfaitement libre et consciente, si ce n'est Dieu. Peut-il y avoir un Être qui saurait faire une œuvre supérieure à Elle même ? La raison saine et pure, nous dit que toute poésie démontre l'existence d'un poète pour la créer, de même nous prouve, par son existence, qu'il procède d'un Être infiniment plus savant et plus puissant que lui.

Impossible ici, de supposer comme auteur le hasard, car notre propre fond naturel, comme notre raison la plus raffinée, nous dit que le hasard ne peut faire l'art grandiose contenu dans la structure du corps humain, et non plus les sublimes qualités diverses du moteur intelligent qui habite le corps : l'Ame.

Admirez la sagesse de l'auteur de l'univers et voyez dans les choses les plus minuscules la puissance énorme qui s'en dégage. Voyez la pensée humaine s'en aller dans les temps reculés de l'histoire, par la simple analyse des faits, se reconstituer les choses et les événements qui se sont passés à de lointaines époques.

Est-ce possible que le néant ou le hasard puisse faire cela ?

L'éternel silence du néant ou le chaos du hasard, et en même temps la grandeur de l'idée d'une force directrice toute puissante, nous détermine à reconnaître lesquels de ces principes notre raison libre et consciente admet ou condamne.

Nous avons déjà vu que notre être était fini et borné, simple atôme évoluant dans les vastes profondeurs de l'univers et avait une idée de l'infini. Or, cette idée de l'infini, infirme aussi celle d'une perfection infinie, car, l'Infini véritable ne peut en aucun point ni être augmenté, ni diminué sous peine de n'être plus infini, car, si l'infini pouvait présenter une borne accessible d'augmentation ou d'une diminution, on pourrait toujours supposer une force plus grande pouvant la contenir.

D'un autre point de vue, la raison ne peut concevoir qu'on puisse, où ajouter, où retrancher, l'infini occupant tout l'espace et toutes les choses qui existent.

Ce raisonnement, très juste, nous prouve que nous, être fini et borné, ne pouvons concevoir Dieu dans son immensité.

Que si Dieu pouvait, pour satisfaire, sans doute, les fantaisies des matérialistes néantistes, se présenter pleinement à la vue humaine il ne serait plus Dieu, puisqu'il serait plus petit que l'infini.

(A suivre).

E. CABOLET.

Rectification. — Dans le dernier numéro, 2^{me} alinéa, il faut biffer les mots :
« mais sans le secours de la pensée et de la raison. »

NÉCROLOGIE

La Fédération vient de faire une nouvelle perte en la personne de M. Mathieu Grandchamps, délégué au Conseil fédéral pour Grivegnée.

Spirite de vieille roche, il se dévoua comme médium guérisseur au soulagement de ses semblables ; il fut un des fondateurs de la Fédération pour laquelle il se dévoua.

Ses funérailles, qui ont eu lieu le Dimanche 27 septembre à Grivegnée, ont été des plus imposantes, plus de 2000 personnes ont tenu à accompagner notre frère à sa dernière demeure.

A la maison mortuaire, après les prières faites par M. Faig-naux, M. Arsouze, Secrétaire fédéral, a, dans un magnifique discours, retracé l'attachement et le dévouement que notre frère avait pour le Spiritisme.

* * *

L'Union Spirite de Seraing a procédé Dimanche 27 sep-tembre, aux funérailles de notre sœur Catherine Crespin, veuve de Joseph Lekeu.

Le cortège, précédé de la bannière Spirite de Seraing, s'est rendu au cimetière où deux discours ont été prononcés par M. J. J. Perrière au nom des Spirites de Seraing, et M. F. Laloux, secrétaire-adjoint, au nom de la Fédération Spirite de la région de Liège.

Nous adressons aux âmes qui viennent de quitter la terre, notre souvenir et aux familles nos plus sincères condoléances.

Reçu pour le *Bulletin*,

anonyme, fr. 6.00

BIBLIOGRAPHIE

M. Os. Henrion vient de composer un nouveau livre de prières et de chant ; l'impression et presque terminée. Les personnes qui en désirent peuvent s'adresser à l'auteur, rue des Venues, 92, à Liège.

* * *

Comment on défend Sa Jeunesse. Lutte pour rester jeune de Corps et d'Esprit, par le Dr SCHEFFLER. In-18 de 36 pages, 2^e édition. Prix : 1 fr. *Librairie du Magnétisme*, 23, rue St-Merri, Paris.

* * *

Pour combattre l'Entorse et les Foulures, par le Dr G. RIDET, professeur d'Anatomie et de Massage médical à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*. In-18 de 36 pages. 2^e édit. Prix : 1 fr., *Librairie du Magnétisme*, 23, Saint-Merri, Paris.

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. *Bibliothèque*. Séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite La Renaissance Fraternelle, de Verviers, dirigé par un Comité ; local rue Vieille-Havée, 1, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir. *Bibliothèque*.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878 ; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades. *Bibliothèque*.

Groupe spirite de Grivegnée, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séances d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite La Vérité pour Tous, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay et le dimanche, à 5 heures, chez M. L. Vandemortele. *Bibliothèque*.

Groupe Spirite d'Avancement : local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 h. du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle spirite La Lumière (filiale de l'*Union spiritualiste de Liège*) à Liège ; local rue Mamelouck, 6, séance d'études le samedi soir, à 8 h.

Groupe spirite : Progrès, Lumière, Amour ! local chez Jules Dumoulin, rue de Waremme, 22. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades les mardis et vendredis, à 10 heures du matin, et tous les jours de 6 à 7 h. du soir. Leçon de spiritisme aux enfants le dimanche à 10 h.

M. Jean Dumoulin reçoit les malades au même local, tous les jours, à 6 heures du soir.

Groupe Spirite La Solidarité de Bai-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet. Séance d'études le dimanche à 2 heures précises. *Bibliothèque*.

Cercle Spirite d'Etudes psychiques, à Herstal (filiale de l'Union Spirituelle de Liège), dirigé par un Comité. Séance le mercredi soir, à 8 1/2 h. *Bibliothèque*.

Les Disciples d'Allan Kardec, de Beyne-Heusay (filiale de l'Union Spirituelle de Liège), local chez Victor Bronckart. Séance le samedi soir, à 7 heures. *Bibliothèque*.

Groupe spirite *l'Avenir* de Herstal ; local chez J. Maka, rue Félix Chaumont, 145. Séance le mardi à 8 1/2 heures du soir.

Groupe spirite St-Nicolas-Liège, local chez J. Gilot, rue Petite-Montegnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades.

L'Union Fraternelle de Lize-Seraing, local chez Nizette, 46, rue Hainchamps. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 h. On reçoit les malades tous les jours à toute heure. *Bibliothèque*. Vente de livres.

Groupe spirite *Science et Progrès*, de Seraing (filiale de l'Union spirituelle de Liège), local chez A. Gilson, impasse des Cloutiers. Séance le dimanche à 7 heures du soir. *Bibliothèque*.

Le *Bulletin* et tous les livres spirites sont en vente à la librairie Ghysens, rue Silvestre, 6, à Liège.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liegeoise.

Tous les livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Publications spirites belges

Le Messager, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnement, 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.

Le Bulletin spirite de Mons, revue mensuelle, abonnement : 1 franc ; étranger, 2 francs.

Le Bulletin et tous les livres et brochures spirites sont en vente à la Librairie Bellens, rue de la Régence, et dans les principales aubettes à journaux.
